

## 17 mineurs sauvés P. 11

APRÈS LE CONSEIL INAUGURAL DU JEUDI DERNIER

PAGE 03

# Le premier Conseil des ministres de décisions ce jour

PAGE 05 - 09

DIPLOMATIE RÉGIONALE



## Bénin-Niger : le dégel confirmé - Cotonou-Ouaga se rapprochent



PAGE 11

DISPARITION DE VALÈRE CODJO A. S. TCHEKPE

## Dernier hommage ce mercredi



PAGE 07

PROCESSUS ÉLECTORAL AU BÉNIN



## La CENA fait le bilan des élections de 2026

PAGE 08

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DIPLOMATIE TERRITORIALE

## Abomey à l'heure des partenariats



## COOPÉRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

## Wadagni chez Ibrahim Traoré



Dans le cadre de sa tournée diplomatique sous-régionale, le président béninois Romuald Wadagni a foulé le sol burkinabè ce mardi à Ouagadougou. Accueilli par le président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, le chef de l'État béninois poursuit ainsi son offensive diplomatique en faveur du renforcement des relations entre les pays de la région.

Après une étape à Niamey, au Niger, le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, a poursuivi sa tournée ouest-africaine en mettant le cap sur Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. À son arrivée, il a été chaleureusement reçu par le président du Faso, le capitaine Ibrahim Traoré, marquant ainsi une nouvelle séquence de dialogue entre les deux États.

Cette visite s'inscrit dans une dynamique de rapprochement diplomatique et de concertation entre les dirigeants de la sous-région, à un moment où les enjeux sécuritaires, économiques et politiques occupent une place centrale dans l'agenda ouest-africain.

À travers cette tournée, le président béninois entend consolider les liens de coopération avec les pays voisins et promouvoir une vision commune du développement, de la stabilité et de l'intégration régionale. Après le Nigeria et le Niger, cette escale au Burkina Faso témoigne de la volonté des autorités béninoises de maintenir un dialogue permanent avec les partenaires de la sous-région.

Les échanges entre Romuald Wadagni et Ibrahim Traoré devraient porter sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment la sécurité, les échanges commerciaux, la libre circulation des personnes et le renforcement des mécanismes de coopération bilatérale et régionale.

Cette étape à Ouagadougou confirme l'engagement du chef de l'État béninois à faire de la diplomatie de proximité un levier essentiel pour le développement et la stabilité de l'Afrique de l'Ouest.

**Emeric Joël ALLAGBE**

## MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)  
[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577  
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION  
(RCCM RB/PNO/09A848)**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Eméric Joël ALLAGBE  
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU  
+229 01 97 74 01 02**

**RÉDACTION**

**Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)  
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)  
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)  
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)  
Aimé HOUENOU (Journaliste)**

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON  
+229 01 96 13 84 84**

APRÈS LE CONSEIL INAUGURAL DU JEUDI DERNIER

# Le premier Conseil des ministres de décisions ce jour

Une semaine après le Conseil inaugural qui a marqué le lancement officiel du nouveau mandat gouvernemental, le gouvernement se retrouve ce jour en Conseil des ministres pour sa première session de décisions. Un rendez-vous attendu qui devrait donner le ton des actions et réformes à venir.

Le gouvernement tient ce jour son premier Conseil des ministres de décisions, après la session inaugurale organisée jeudi dernier. Cette réunion marque une étape importante dans la conduite des affaires de l'État, avec l'examen des premiers dossiers stratégiques du nouveau mandat.

À travers cette rencontre, l'Exécutif

entre dans la phase opérationnelle de son action. Les ministres sont appelés à se prononcer sur plusieurs sujets d'intérêt national, notamment des projets de décrets, des mesures administratives, des nominations ainsi que des décisions relatives à la mise en œuvre des engagements gouvernementaux.

Ce premier Conseil des ministres de décisions suscite un intérêt particulier au sein de l'opinion publique, tant les attentes sont grandes concernant les orientations qui seront retenues pour accélérer le développement du pays et renforcer les performances de l'administration publique.

Les différentes résolutions qui se-

ront adoptées devraient permettre de préciser davantage les priorités du gouvernement pour les prochaines années. Elles constitueront également les premiers actes concrets traduisant la vision portée par le Chef de l'État et son équipe gouvernementale.

Dans les milieux politiques et administratifs, cette session est perçue comme le véritable démarrage de l'action gouvernementale, avec des décisions appelées à impacter durablement plusieurs secteurs de la vie nationale.

**Emeric Joël ALLAGBE**

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

# Carolle Tonoukouen à la Présidence

Le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, poursuit la mise en place de son équipe rapprochée. Dans le cadre du renforcement de son dispositif administratif et institutionnel, il a porté son choix sur Carolle Tonoukouen, désormais nommée Assistante du Président. Une promotion qui témoigne de la confiance accordée à cette professionnelle reconnue pour ses compétences et son engagement au service de l'institution parlementaire.

L'administration parlementaire béninoise enregistre une nouvelle nomination de premier plan. Carolle Tonoukouen a été promue au poste d'Assistante du Président de l'Assemblée nationale, une fonction stratégique qui la place au cœur du fonctionnement quotidien de la première institution de la République.

Cette désignation s'inscrit dans la dynamique de réorganisation et de consolidation de l'équipe de travail du Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, élu à la

tête du Parlement au début de la 10e législature. Depuis son installation, le chef du Parlement multiplie les initiatives visant à renforcer l'efficacité administrative de l'institution et à s'entourer de collaborateurs capables d'accompagner sa vision de modernisation de l'action parlementaire.

Par cette promotion, Carolle Tonoukouen voit ainsi son parcours professionnel récompensé. Sa nomination traduit la volonté des autorités parlementaires de valoriser les compétences internes et de miser sur l'expérience ainsi que la rigueur dans la conduite des missions institutionnelles.

Au sein de l'Assemblée nationale, cette promotion est perçue comme une marque de confiance et de reconnaissance envers une collaboratrice dont le professionnalisme et le sens du devoir ont contribué à l'efficacité du travail administratif. Elle aura désormais la responsabilité d'assister le Président dans le suivi de plusieurs dossiers stratégiques, tout en parti-

cipant à la coordination des activités liées au fonctionnement de l'institution parlementaire.

Cette nomination intervient dans un contexte où la 10e législature entend placer la performance administrative, la proximité avec les citoyens et le renforcement de la gouvernance parlementaire au cœur de ses priorités.

**Emeric Joël ALLAGBE**





# ELONA HOUSE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## DIPLOMATIE RÉGIONALE

# Bénin-Niger : le dégel confirmé



En visite officielle à Niamey, le président béninois Romuald Wadagni et son homologue nigérien, le général Abdourahamane Tiani, ont affiché leur volonté commune de relancer pleinement la coopération entre leurs deux pays. Au terme de leurs échanges, les deux chefs d'État ont annoncé plusieurs mesures fortes, dont la mise en place d'un comité d'experts chargé de lever les obstacles à la coopération bilatérale et la perspective d'une réouverture de la frontière entre le Bénin et le Niger.

La rencontre entre le président de la République du Bénin, Romuald

Wadagni, et le président de la République du Niger, le général Abdourahamane Tiani, marque une nouvelle étape dans le raffermissement des relations entre Cotonou et Niamey.

Selon le communiqué conjoint publié à l'issue des discussions tenues le 2 juin 2026 à Niamey, les deux dirigeants ont abordé plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment les questions de sécurité, de coopération économique et d'intégration régionale.

Face à la menace terroriste qui continue de peser sur le Sahel et

l'Afrique de l'Ouest, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur détermination à unir leurs efforts pour lutter contre le terrorisme et le banditisme transfrontalier. Ils ont souligné que l'insécurité constitue un frein majeur aux programmes de développement engagés dans leurs pays respectifs.

Au-delà des questions sécuritaires, Romuald Wadagni et Abdourahamane Tiani se sont accordés sur la nécessité de renforcer la coopération politique, économique, scientifique et culturelle entre le Bénin et le Niger. Ils ont convenu d'intensifier les échanges à tous les niveaux à travers la relance régulière de la commission mixte de coopération nigéro-béninoise.

Dans cette dynamique, les deux présidents ont exprimé leur engagement à œuvrer à la suppression des obstacles qui entravent les relations bilatérales. Une attention particulière a été accordée à la réouverture de la frontière entre les deux pays, considérée comme une priorité pour les populations et les opérateurs économiques.

Pour accélérer ce processus, un comité d'experts a été mis en place. Sa

mission consiste à identifier les difficultés persistantes et à proposer des solutions concrètes. Ce comité dispose d'un délai de quinze jours pour soumettre ses conclusions aux deux chefs d'État.

Au terme de la rencontre, le président Abdourahamane Tiani a remercié son homologue béninois pour cette visite à Niamey. De son côté, Romuald Wadagni a salué l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

Dans un geste symbolique de rapprochement, le président béninois a invité son homologue nigérien à effectuer une visite officielle au Bénin. Une invitation acceptée avec gratitude par le général Tiani. La date de cette visite sera fixée ultérieurement par voie diplomatique.

Cette rencontre ouvre ainsi la voie à une nouvelle phase de coopération entre le Bénin et le Niger, portée par une volonté commune de dialogue, de sécurité et de développement partagé.

**Emeric Joël ALLAGBE**

1. Sur invitation de Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a effectué une visite officielle à Niamey, le 02 juin 2026 ;
2. Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a été chaleureusement accueilli par Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, dans un esprit fraternel qui caractérise les relations séculaires et privilégiées entre les peuples des deux pays ;
3. Cette visite au Niger procède de la tradition d'échanges et de consultations entre Etats voisins, elle témoigne de la volonté commune de consolider davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération agissante qui unissent le Bénin et le Niger ;
4. Les deux Présidents ont eu un entretien en tête-à-tête suivi d'une séance de travail élargie aux membres des deux délégations, sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Les échanges se sont déroulés dans un climat de grande cordialité et, ont permis de faire un examen approfondi des défis auxquels les deux pays sont confrontés, ainsi que les sujets majeurs qui font l'actualité, aux plans sous-régional et international ;
5. Au cours de leurs échanges, les deux Présidents se sont félicités des relations anciennes de fraternité, d'amitié et de coopération qui lient le Niger et le Bénin et, ont réaffirmé leur commune volonté de dynamiser la coopération bilatérale, pour la hisser à la hauteur de leurs ambitions et des attentes légitimes de leurs peuples respectifs, qui aspirent à la paix, à la sécurité et au développement ;
6. Sur le plan sécuritaire, les deux Présidents ont évoqué la menace terroriste au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ils ont réaffirmé leur engagement à unir leurs forces pour combattre le fléau du terrorisme et du banditisme qui sévit depuis plusieurs

2

années dans la sous-région et qui compromet la mise en œuvre effective de tous les programmes de développement initiés par les gouvernements de leurs pays ;

7. Les deux Présidents se sont déclarés convaincus de la nécessité de renforcer la coopération au plan politique, économique, scientifique et culturel entre les deux pays et sont convenus d'accroître les échanges mutuels à tous les niveaux, notamment à travers la tenue régulière de la commission mixte de coopération nigéro-béninoise. Ils ont exprimé leur engagement à œuvrer à la levée de tous les obstacles au renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment la réouverture de la frontière Bénin-Niger.

Un comité d'experts chargé de recenser et de lever lesdits obstacles a été mis en place à cet effet. Il dispose d'un délai de quinze jours pour rendre son rapport aux deux Chefs d'Etat

8. Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, a adressé ses sincères remerciements à son frère et homologue du Bénin pour sa visite au Niger.

Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a exprimé ses sincères remerciements à son frère et homologue du Niger pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé, ainsi qu'à sa délégation.

9. Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin a invité Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger Chef de l'Etat, à se rendre en visite officielle au Bénin. Cette invitation a été acceptée avec gratitude et la date sera fixée par voie diplomatique.

Fait à Niamey, le 02 juin 2026

3

# Les résidences FENOOU



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

## CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa  
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

## PROCESSUS ÉLECTORAL AU BÉNIN

# La CENA fait le bilan des élections de 2026



Réunis à Parakou du 1er au 5 juin 2026, les principaux acteurs du processus électoral béninois participent à un atelier national d'évaluation des élections générales. Cette rencontre initiée par la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) vise à analyser le déroulement du scrutin, identifier les défis rencontrés et proposer des pistes d'amélioration pour les futures échéances électorales.

À travers un atelier d'évaluation organisé à Parakou, la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) engage une réflexion approfondie sur les élections générales de 2026. Prévues sur cinq jours, cette rencontre rassemble les différentes parties prenantes du processus

électoral afin de dresser un bilan complet de l'organisation et du déroulement du scrutin.

Conformément aux dispositions du Code électoral, les participants examineront les différentes étapes ayant marqué les consultations électorales de 2026. L'objectif est de mesurer l'efficacité des mécanismes mis en place, d'identifier les points forts à préserver ainsi que les insuffisances à corriger, dans une dynamique d'amélioration continue de la gouvernance électorale.

À l'ouverture des travaux, la représentante du maire de Parakou, Adizatou Arouna, s'est réjouie du choix de la cité des Kobourou pour accueillir cette

importante rencontre. Elle a souligné la nécessité de porter un regard lucide sur l'expérience électorale récente afin d'en tirer des enseignements utiles pour l'avenir. Selon elle, cette démarche traduit la volonté du Bénin de renforcer continuellement ses pratiques démocratiques.

Prenant la parole au nom du préfet du Borgou, Euphraïm Lémou a salué l'initiative de la CENA. Il a estimé que cet exercice constitue une opportunité de passer en revue les différentes actions menées, d'apprécier les résultats obtenus et de dégager des recommandations susceptibles de consolider davantage la crédibilité des futures consultations électorales.

Pour sa part, le président de la CENA, Sacca Lafia, a insisté sur l'importance d'une analyse rigoureuse et objective du processus électoral. Il a invité les participants à contribuer activement aux échanges afin de dégager des enseignements majeurs capables d'améliorer durablement l'organisation des scrutins au Bénin.

À l'issue des travaux, les recommandations formulées devraient servir de base à de nouvelles améliorations du système électoral national, dans le but de garantir des élections toujours plus transparentes, inclusives et conformes aux standards démocratiques.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET DIPLOMATIE TERRITORIALE

# Abomey à l'heure des partenariats

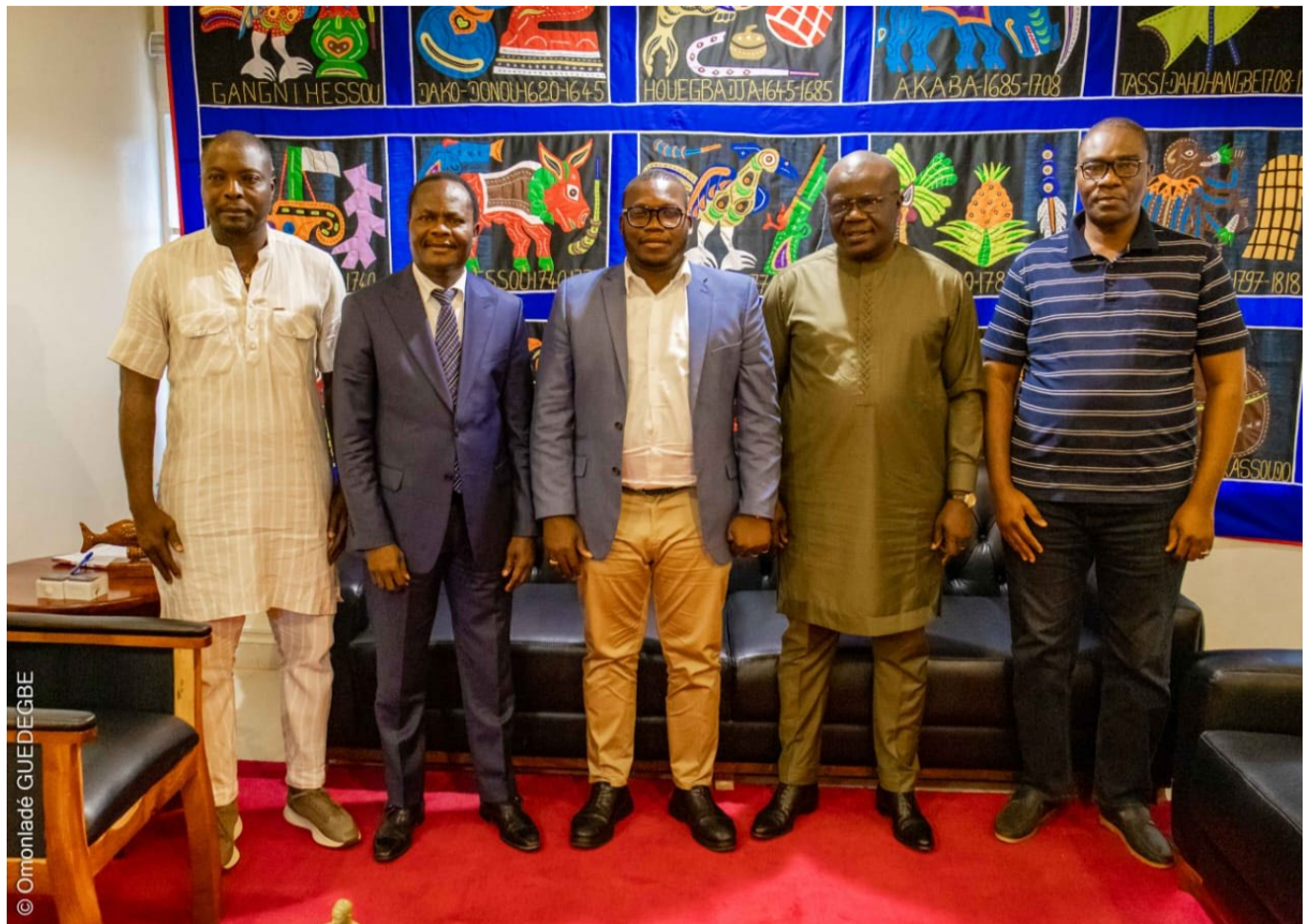
La commune d'Abomey pourrait bientôt bénéficier de nouvelles opportunités de développement grâce à l'engagement de l'Ambassade du Bénin au Koweït et aux Émirats arabes unis. Reçu par le maire Mètolé Franck Kpassassi, l'ambassadeur Badirou Agumon a présenté une vision ambitieuse de coopération décentralisée destinée à rapprocher les collectivités locales béninoises des partenaires internationaux.

La cité historique d'Abomey s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa quête de développement. Le maire, Mètolé Franck Kpassassi, a accueilli en audience de travail l'ambassadeur du Bénin auprès de l'État du Koweït et des Émirats arabes unis, Badirou Agumon, accompagné de son conseiller spécial à la décentralisation, Badarou A. M. Moukaramou.

La rencontre, tenue en présence du Secrétaire exécutif de la mairie, Serge Koudjo, ainsi que du président du CCRI, Mohamed Abouzounnon, s'inscrit dans une démarche de promotion de la diplomatie territoriale et du renforcement de la coopération décentralisée.

Au cours des échanges, l'ambassadeur a réaffirmé sa volonté de faire de son institution un véritable pont entre les collectivités territoriales béninoises et les partenaires internationaux. L'objectif est de faciliter l'accès des communes à des financements, à des expertises techniques et à des opportunités d'investissement capables d'accélérer leur développement.

Dans cette dynamique, Abomey a été retenue comme commune pilote pour expérimenter une nouvelle approche de coopération visant à rapprocher les besoins locaux des possibilités offertes par les partenaires étrangers. Cette initiative devrait permettre à la municipalité d'éta-



blir des liens avec des investisseurs, des fondations, des organisations internationales et d'autres acteurs engagés dans le financement de projets à fort impact.

Les discussions ont porté sur plusieurs secteurs stratégiques, notamment l'accès à l'eau potable, l'électrification, la santé, la formation professionnelle, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, ainsi que le développement du sport et des infrastructures sociales.

Saluant cette initiative, le maire Mètolé Franck Kpassassi a mis en avant la disponibilité du conseil communal et de l'administration municipale à travailler étroitement avec l'ambassade afin de transformer ces perspectives en réalisations concrètes. Il a également souligné que la commune dispose déjà de projets structurants et suffisamment mûrs pour attirer des partenaires techniques et fi-

nanciers.

Le Secrétaire exécutif, Serge Koudjo, a pour sa part rappelé les progrès accomplis par la municipalité en matière de gouvernance, de planification et de préparation des projets de développement, des atouts qui renforcent la crédibilité d'Abomey auprès des investisseurs et des bailleurs.

À l'issue de la séance de travail, plusieurs pistes de collaboration ont été identifiées et devraient faire l'objet d'actions concrètes dans les prochains jours. Cette visite ouvre ainsi une nouvelle page pour la cité historique d'Abomey et illustre la volonté des autorités diplomatiques béninoises de mettre la coopération internationale au service du développement local et du bien-être des populations.

**Emeric Joël ALLAGBE**



## RENFORCEMENT DU SYSTÈME JUDICIAIRE BÉNINOIS

# Un pacte pour l'excellence



La Cour suprême du Bénin et l'École de Formation des Professions Judiciaires (EFPJ) ont franchi une étape importante dans la modernisation de la justice béninoise. À travers la signature d'un accord-cadre de partenariat, les deux institutions entendent mutualiser leurs expertises afin de renforcer les compétences des acteurs judiciaires et promouvoir une justice plus performante, crédible et proche des citoyens.

La coopération entre les institutions judiciaires béninoises vient de connaître une avancée majeure. Réunis dans la salle Jean-Baptiste Félix

Monné du siège de la Cour suprême à Porto-Novo, les responsables de la Cour suprême et de l'École de Formation des Professions Judiciaires (EFPJ) ont procédé, le 28 mai 2026, à la signature officielle d'un accord-cadre destiné à renforcer la qualité du service public de la justice.

La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités de premier plan du monde judiciaire, parmi lesquelles le Procureur général près la Cour suprême, Saturnin Afaton, le Président de la Chambre judiciaire, André Vignon Sagbo, le Président de

la Chambre administrative, Ibrahim David Salamî, ainsi que la Directrice générale de l'EFPJ, Bernadette Codjovi, entourée de ses collaborateurs.

À travers ce partenariat, les deux institutions affichent leur ambition commune de faire de la formation, de la recherche et du partage d'expériences des leviers essentiels pour consolider l'État de droit et améliorer les performances de l'appareil judiciaire béninois.

Prenant la parole à cette occasion, le Président de la Cour suprême, Victor Dassi Adossou, a souligné la portée stratégique de cette convention. Selon lui, l'accord traduit une vision partagée de la justice moderne, fondée sur l'excellence professionnelle et l'amélioration continue des compétences des magistrats et autres acteurs du secteur judiciaire.

Face à la complexité croissante des affaires soumises aux juridictions, à l'évolution permanente des textes juridiques et aux exigences toujours plus élevées des citoyens, il a insisté sur la nécessité de faire de la formation continue un pilier incontournable de l'efficacité judiciaire.

Le Président de la haute juridiction a également rendu un hommage appuyé à Bernadette Codjovi, ancienne collaboratrice de la Cour suprême, saluant son parcours re-

marquable, son engagement au service de la justice et son rôle dans la transmission des savoirs au sein du système judiciaire béninois.

De son côté, la Directrice générale de l'EFPJ a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement de cette coopération institutionnelle. Elle a réaffirmé la disponibilité de son établissement à accompagner la Cour suprême dans le perfectionnement des magistrats, greffiers, officiers de justice et autres professionnels du droit.

Cette collaboration prévoit notamment l'organisation de formations spécialisées, de colloques, de séminaires et de cadres permanents de réflexion sur les nouveaux défis auxquels est confrontée la justice. Elle favorisera également le développement de la recherche juridique, le partage d'expertises techniques ainsi que l'immersion des apprenants dans l'environnement professionnel de la haute juridiction.

En concluant la cérémonie, Victor Dassi Adossou a exprimé le souhait que cette alliance institutionnelle devienne un véritable creuset d'innovation et d'excellence au service d'une justice béninoise plus efficace, plus accessible et davantage digne de la confiance des citoyens.

*Michel Sonon*

## DIPLOMATIE RÉGIONALE ET COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE

# Cotonou-Ouaga se rapprochent

Quelques jours seulement après son investiture, le président béninois Romuald Wadagni imprime déjà sa marque sur la scène diplomatique régionale. Sa visite de travail à Ouagadougou auprès du capitaine Ibrahim Traoré ouvre une nouvelle page dans les relations entre le Bénin et le Burkina Faso, avec pour ambition de renforcer la sécurité, les échanges économiques et la fraternité entre les peuples.

Le rapprochement entre Cotonou et Ouagadougou prend une nouvelle dimension. En effectuant une visite officielle au Burkina Faso, le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, confirme sa volonté de redynamiser les relations avec ses voisins et de construire une coopération fondée sur le dialogue et les intérêts communs.

Cette rencontre avec Ibrahim Traoré intervient dans un contexte régional marqué par de nombreux

défis sécuritaires et économiques. Elle traduit la volonté des deux dirigeants d'insuffler un nouvel élan à la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la sécurité transfrontalière, du commerce et de la libre circulation des personnes et des biens.

Au-delà du symbole diplomatique, cette visite témoigne d'une orientation stratégique visant à renforcer la stabilité de la sous-région. Les autorités béninoises et burkinabè entendent privilégier la concertation et la confiance mutuelle afin de faire face aux menaces communes qui pèsent sur l'Afrique de l'Ouest.

Pour de nombreux observateurs, cette initiative marque un tournant important dans les relations entre le Bénin et les États du Sahel. Elle ouvre la voie à une coopération plus étroite et à une meilleure coordination des actions en faveur du développement, de la paix et de la pros-



périté des populations.

À travers ce déplacement, Romuald Wadagni envoie un message fort : celui d'un Bénin résolument engagé dans la construction d'un espace ouest-africain uni, solidaire et capable de relever collectivement les

défis de son temps. Une dynamique qui pourrait redessiner les contours de la coopération régionale et offrir de nouvelles perspectives aux peuples béninois et burkinabè.

*Emeric Joël ALLAGBE*

EN DEHORS DE SES GRANDES SALLES DE FÊTE

# ELONA HOUSE lance des "After Work" de 20, 40 et 60 places à Porto-Novo

À Porto-Novo, une nouvelle offre vient répondre à un besoin longtemps exprimé par les particuliers, les professionnels et les groupes d'amis : disposer de petits espaces conviviaux, adaptés aux rencontres en comité restreint. L'établissement ELONA HOUSE enrichit ainsi son offre en lançant des formules "After Work" pensées pour accueillir des groupes de 20, 40 et 60 personnes.

Déjà reconnu pour ses grandes salles de fête, ELONA HOUSE franchit

un nouveau cap en diversifiant ses prestations. L'objectif est clair : offrir des cadres plus intimistes, fonctionnels et accessibles pour des réunions de travail, des séances de réflexion stratégique, des rencontres associatives ou encore des retrouvailles entre collègues après une journée bien remplie.

Avec ces nouvelles formules, les soucis liés au manque de petites salles adaptées semblent désormais relégués au passé. Les espaces proposés

allient confort, discrétion et praticité, dans un environnement propice aux échanges et à la détente. Que ce soit pour un brainstorming, un afterwork professionnel ou une rencontre amicale, ELONA HOUSE entend se positionner comme une référence locale.

Dans une ville en pleine dynamique comme Porto-Novo, où les initiatives professionnelles et sociales se multiplient, cette offre apparaît comme une réponse concrète aux attentes d'une clien-

tèle de plus en plus exigeante. En misant sur la flexibilité et la proximité, ELONA HOUSE confirme sa volonté d'innover et de s'adapter aux nouvelles habitudes.

Désormais, organiser une petite réunion ou un moment de convivialité ne relève plus du casse-tête. À Porto-Novo, ELONA HOUSE s'impose comme la solution idéale pour des rencontres à taille humaine, dans un cadre soigné et accueillant.

**Marie Estelle AKANNI**



## PROTECTION DE L'ENFANCE

# 17 mineurs sauvés

Le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale a annoncé l'interception de dix-sept enfants mineurs impliqués dans une situation de mobilité transfrontalière irrégulière. À travers un communiqué officiel, l'autorité ministérielle rassure sur les mesures de protection prises en faveur des enfants concernés et souligne l'efficacité du dispositif national de lutte contre la traite et l'exploitation des mineurs.

Face aux défis liés à la protection des enfants, les services compétents de l'État ont procédé à l'interception de dix-sept mineurs engagés dans une situation de mobilité transfrontalière irrégulière. L'information a été rendue publique par le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale à travers un communiqué officiel.

Selon le ministère, cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions de veille, de prévention et de protection mises en œuvre pour lutter contre les déplacements irréguliers d'enfants, souvent associés à des risques d'exploitation, de traite ou de vulnérabilité accrue.

Les autorités ont rassuré l'opinion publique que les enfants concernés bénéficient déjà d'une prise en charge adaptée, conformément aux dispositions nationales et interna-

tionales relatives aux droits de l'enfant.

Des mesures d'assistance sociale, de protection et d'accompagnement sont en cours afin de garantir leur sécurité et leur bien-être.

Le ministère a également salué la mobilisation des différents acteurs impliqués dans la protection de l'enfance, notamment les structures de sécurité, les services sociaux et les partenaires engagés dans la lutte contre la traite des personnes.

Cette opération témoigne, selon l'institution, de l'efficacité des mécanismes mis en place par le Gouvernement pour prévenir les situations à risque et assurer une réponse rapide aux menaces pesant sur les enfants.

À travers cette communication, le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale réaffirme son engagement à renforcer la protection des enfants sur toute l'étendue du territoire national et appelle les populations à demeurer vigilantes en signalant toute situation susceptible de compromettre les droits et la sécurité des mineurs.

**Emeric Joël ALLAGBE**



MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET  
DE L'ACTION SOCIALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

N° MFAS/DC/SGM/DGAS/PFC/SA

Tél : + 229 01 21 32 19 43

[www.social.gouv.bj](http://www.social.gouv.bj)

[mfas.contact@gouv.bj](mailto:mfas.contact@gouv.bj)

01 JUIN 2026

## COMMUNIQUÉ RADIO-TÉLÉVISÉ

Le Ministère de la Famille et de l'Action Sociale informe l'opinion publique que les services compétents de l'État ont procédé, le 28 mai 2026 à Aplahoué, à l'interception d'un bus en partance pour la Côte d'Ivoire avec à son bord dix-sept (17) enfants mineurs originaires de plusieurs départements du Bénin.

Le Ministère déplore cette situation et salue la réactivité ainsi que la parfaite collaboration entre la Police républicaine, les services sociaux, les autorités locales, administratives et judiciaires, dont l'action concertée a permis de mettre ces enfants en sécurité.

Cette intervention témoigne de l'efficacité du dispositif national de protection de l'enfance et des efforts soutenus du Gouvernement dans la lutte contre le trafic et la mobilité transfrontalière irrégulière des enfants ces dernières années.

Le Ministère rassure l'opinion publique que la situation est sous contrôle. Les enfants concernés bénéficient d'une protection appropriée et d'une prise en charge en vue de leur réinsertion dans un environnement sûr. Grâce aux dispositions des services compétents, un d'entre eux prend part à l'examen du Certificat d'Études Primaires depuis ce lundi 1<sup>er</sup> Juin 2026 à Lokossa.

Par ailleurs, les procédures judiciaires ont été engagées afin que les personnes impliquées répondent de leurs actes conformément aux lois de la République.

Le Ministère invite les parents, les communautés et l'ensemble des citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler aux autorités compétentes ou à composer gratuitement le 138, numéro vert de la Ligne d'Assistance aux Enfants, pour dénoncer toute situation mettant en danger un enfant.

Le Gouvernement du Bénin réaffirme sa détermination à éradiquer le trafic d'enfants sous toutes ses formes. Il rappelle que la mobilité transfrontalière des enfants est réglementée en République du Bénin et que tout manquement aux dispositions en vigueur expose ses auteurs et complices aux sanctions prévues par la loi.

La Ministre de la Famille et de l'Action Sociale & P.D

Le Secrétaire Général du Ministère

Gérard M. KPAÏNDE

## DISPARITION DE VALÈRE CODJO A. S. TCHEKPE

# Dernier hommage ce mercredi



Codjo A. S. Tchekpe, rappelé à Dieu le 17 mai 2026 dans sa 46e année, lui rendent un dernier hommage à travers les cérémonies funéraires organisées en son honneur.

Le programme des obsèques a débuté dans la soirée du mardi 2 juin 2026 par une veillée de prières et de chants à la Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Godomey, dans la commune d'Abomey-Calavi. Ce moment de recueillement a permis aux parents, amis et connaissances du disparu de s'unir dans la prière pour le repos de son âme.

Les cérémonies se poursuivent ce mercredi 3 juin 2026 avec une messe de requiem à 10 heures, célébrée en présence du corps à la même paroisse. Cette célébration eucharistique constituera un temps fort de communion et de souvenir autour de celui qui laisse derrière lui le témoignage d'une vie marquée par la foi, la fraternité et le service.

À l'issue de la messe, les condoléances et salutations seront re-

Parents, amis, collègues et proches de feu Valère Codjo A. S. Tchekpe se réunissent ce mercredi 3 juin 2026 pour lui rendre un ultime hommage. Après une veillée de prières organisée à Godomey hier, la messe de requiem sera célébrée en présence de sa dépouille avant son inhumation dans l'intimité familiale.

La communauté chrétienne de Godomey et les proches de feu Valère

## Programme des Obsèques

**Mardi 02 Juin 2026**

**20h00 :** Veillée de prières et de chants à la Paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face de Godomey (Abomey-Calavi)

**Mercredi 03 Juin 2026**

**10h00 :** Messe de requiem en présence du corps à la Paroisse Sainte Thérèse de Godomey.

Les condoléances et salutations seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Adjagbo.

çues sur le parvis de l'église. L'inhumation se déroulera ensuite dans la stricte intimité familiale au cimetière d'Adjagbo.

En cette douloureuse circonstance, les pensées et prières de tous ac-

compagnent la famille éplorée afin que Dieu lui accorde la force nécessaire pour traverser cette épreuve et accueille le défunt dans sa paix éternelle.

**Emeric Joël ALLAGBE**

# ELONA HOUSE

## SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



## APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

*Les résidences*  
**FENOUE**



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707